

**PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2013**

A 20H30

Effectif légal	19
En exercice	19
Présents à la séance :	
Jusqu'à la question 2013/009:	15
A partir de la question 2013/010:	16
Absents :	
Jusqu'à la question 2013/009:	04
A partir de la question 2013/010:	03
Votants :	
Jusqu'à la question 2013/009:	17
A partir de la question 2013/010:	19

Le Conseil Municipal de la commune de POUXEUX, régulièrement convoqué le 14 février 2013 s'est réuni le **jeudi 21 février 2013 à 20 h 30**, à la Mairie de POUXEUX, sous la présidence de Monsieur François HATIER, Maire.
Madame HANS Louisette a été nommée secrétaire de séance.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENT(E)	EXCUSE(E)	POUVOIR A	ABSENT(E)
1. M. HATIER François, Maire	x			
2. M. LEROY Philippe, 1 ^{er} Adjoint	x			
3. Mme AUBERTIN Josette, 2 ^{ème} Adjoint	x			
4. M. LA VAULLEE Henri, 3 ^{ème} Adjoint	x			
5. M. ROUSSEL Michel, 4 ^{ème} Adjoint	x			
6. Mme BARTH Joëlle, 5 ^{ème} Adjoint	x			
7. Mme HANS Louisette, Conseillère Municipale	x			
8. M. VILLEMIN Nicolas, Conseiller Municipal		x	M. ROUSSEL	
9. M. REMY Daniel, Conseiller Municipal		à partir de La question 2013/010		Jusqu'à la Question 2013/009
10. Mme GEORGES Isabelle, Conseillère Municipale	x			
11. M. PELETIER Philippe, Conseiller Municipal		x	M. REMY	
12. M. SIBILLE Damien, Conseiller Municipal	x			
13. M. HENRY Alain, Conseiller Municipal	x			
14. M. THOMAS Jean-Louis, Conseiller Municipal	x			
15. M. HANTZ Jean, Conseiller Municipal	x			
16. M. HUREL Jacques, Conseiller Municipal		x	M. THOMAS	
17. Mme GREMILLET Edith, Conseillère Municipale	x			
18. M. BLUNTZER Jean-François, Conseiller Municipal	x			
19. Mme DA SILVA Lydie, Conseillère Municipale	x			

L'ordre du jour était le suivant :

- N° 2013/007 Institutions et Vie Politique – Fonctionnement des Assemblées – 05-02 - Approbation du Conseil Municipal du 24 janvier 2013
- N° 2013/008 Finances locales – Divers – 07-10
Attribution de subvention par le Conseil Général des Vosges
- N° 2013/009 Finances locales - Subventions – 07-05
Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire
- N° 2013/010 Finances locales – Décisions budgétaires – 07-01
Ouverture de crédits budgétaires au Budget Principal avant le vote du Budget Primitif 2013
- N° 2013/011 Commande Publique – Marchés publics – 01-01
Marché d'exploitation des installations thermiques de la chaufferie bois, du réseau de chaleur urbain et des bâtiments communaux – Autorisation donnée à l'exécutif de signature du marché
- N° 2013/012 Institutions et Vie Politique – Délégation de fonctions – 05-04
Compte-rendu par l'exécutif de l'usage de ses délégations
- N° 2013/013 Autres domaines de compétences – Enseignement – 08-01
Réforme des rythmes scolaires
- N° 2013/014 Commande publique – Autres contrats – 01-04 –
Programme ONF 2013
Domaine et Patrimoine – Actes de gestion du domaine public – 03-05
Coupes à marteler en 2013

Délibération n° 2013/007

Institutions et Vie Politique – Fonctionnement des Assemblées – 05-02

Approbation du Conseil Municipal du 24 janvier 2013

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

ADOPTE le procès verbal de la séance du 24 janvier 2013.

Délibération n° 2013/008

Finances locales – Divers – 07-10

Attribution de subvention par le Conseil Général des Vosges

Monsieur le Maire expose que le Conseil Général des Vosges a accordé les subventions suivantes :

- construction d'une garderie périscolaire : subvention de 52 374€ calculée au taux de 23%
- construction d'une bibliothèque : subvention de 27 000€ calculée au taux de 18%

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

PREND NOTE de l'attribution des subventions par le Conseil Général des Vosges d'un montant de 52 374€ pour la construction d'une garderie périscolaire et d'un montant de 27 000€ pour la construction d'une bibliothèque.

Délibération n° 2013/009

Finances locales - Subventions – 07-05

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Président PONCELET relatif à l'attribution d'une subvention au titre de la réserve parlementaire pour le financement de la construction de la bibliothèque-garderie périscolaire.

Le Conseil Municipal, après délibération et 3 abstentions : Mesdames Edith GREMILLET et Lydie DA SILVA, Monsieur Jean HANTZ

APPROUVE le projet de construction d'une bibliothèque-garderie périscolaire pour un montant HT de 600 355,82 €

SOLLICITE une subvention exceptionnelle de l'Etat.

Délibération n° 2013/010

Finances locales – Décisions budgétaires – 07-01

Ouverture de crédits budgétaires au Budget Principal avant le vote du Budget Primitif 2013

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

DECIDE de l'ouverture des crédits budgétaires suivants au Budget Principal avant le vote du Budget Primitif 2013 :

- | | |
|--|-------------|
| – Article 2111 Terrains | 21 656,57 € |
| – Article 2183 Matériel de bureau et matériel informatique | 2 333,00 € |

DIT que ces montants seront inscrits au Budget Primitif 2013 du Budget Principal

Délibération n°2013/011

Commande Publique – Marchés publics – 01-01

Marché d'exploitation des installations thermiques de la chaufferie bois, du réseau de chaleur urbain et des bâtiments communaux – Autorisation donnée à l'exécutif de signature du marché

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la construction de la chaufferie bois et le projet de marché d'exploitation des installations thermiques de la chaufferie bois, du réseau de chaleur et des bâtiments communaux dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à CERITEL Ingénierie.

Il précise qu'une consultation a été lancée, en procédure d'appel d'offres ouvert et que l'avis public d'appel à la concurrence a été publié le 14

décembre 2012 sur le BOAMP et sur le JOUE.

Il porte à la connaissance du Conseil municipal que 4 offres ont été reçues.

Il rappelle les critères de jugement des offres à savoir :

- prix des prestations : 60 %
- valeur technique : 40 %

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 13 février 2013 a déclaré conformes toutes les candidatures et a demandé à ce qu'il soit procédé à l'analyse des 4 offres.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'analyse des offres établi par CERITEL Ingénierie. Il précise que la Commission d'Appel d'Offres a choisi l'offre économiquement la plus avantageuse, en application des critères pondérés annoncés dans le règlement de consultation. La Commission d'Appel d'Offres a décidé, lors de sa réunion du 20 février 2013, d'attribuer le marché à l'attributaire proposé, la société DALKIA France aux conditions suivantes :

- | | |
|--|---------------|
| - durée du marché | : 5 ans |
| - offre HT relative au marché P1 pour 1 an | : 24 675,50 € |
| - offre HT relative au marché P2 pour 1 an | : 14 715,29 € |
| - offre HT relative au marché P3 pour 1 an | : 5 191,42 € |
| - soit un total HT annuel de | : 44 582,21 € |

Monsieur le Maire rappelle que ce marché n'entre pas dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par délibération du 15 avril 2008. C'est donc au Conseil Municipal qu'il appartient de se prononcer sur l'autorisation de signature du marché.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché d'exploitation des installations thermiques de la chaufferie bois, du réseau de chaleur et des bâtiments communaux avec la société DALKIA France dans les conditions ci-dessus indiquées.

DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif 2013.

Délibération n°2013/012

Institutions et Vie Politique – Délégation de fonctions – 05-04
Compte-rendu par l'exécutif de l'usage de ses délégations

QUESTION REPORTÉE A UNE DATE ULTERIEURE

Délibération n°2013/013

Autres domaines de compétences – Enseignement – 08-01
Réforme des rythmes scolaires

Considérant

- le manque de temps pour organiser le service d'accueil des élèves pendant le temps

- d'activité périscolaire,
- le coût que la réforme engendrerait en terme de frais de personnel,
 - le manque de locaux disponibles,
 - l'avis défavorable des enseignants et des représentants de parents d'élèves,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

DECIDE de reporter l'application de la réforme à la rentrée scolaire 2014/2015

DEMANDE une dérogation pour ne pas appliquer la réforme en 2013.

Délibération n°2012/014

Commande publique – Autres contrats – 01-04 -

Programme ONF 2013

Domaine et Patrimoine – Actes de gestion du domaine public – 03-05

Coupes à marteler en 2013

Le programme d'action en forêt communale pour 2013 a été élaboré par les services de l'ONF. Ce programme relève du régime forestier et de la mise en oeuvre de l'aménagement forestier.

C'est un document distinct des devis de l'ONF qui relève de l'activité de l'ONF en tant que prestataire de travaux et de services.

Après avoir pris connaissance du programme présenté par l'ONF pour les travaux à réaliser dans la forêt communale pour 2013 et de l'état d'assiette des coupes à marteler,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

DECIDE l'inscription de 97 110 €HT au titre des travaux 2013, répartis de la façon suivante :

- | | |
|------------------|------------|
| – investissement | 5 100 €HT |
| – fonctionnement | 92 010 €HT |

RETOURNE le document à l'ONF avec les remarques et modifications suivantes :

- retrait des travaux de maintenance : 5 200,00 €HT
- retrait du dégagement manuel des régénération naturelles : 2 700 €HT
- retrait des travaux connexes d'infrastructures : 2 350 €HT

DEMANDE à l'ONF de présenter une convention de maîtrise d'oeuvre et un devis pour l'ensemble des travaux

DONNE délégation au Maire pour signer les documents, devis et conventions de maîtrise d'oeuvre correspondants

DEMANDE à l'ONF d'asseoir les coupes à marteler telles qu'elles ont été définies dans son tableau.

Rappel de l'ordre du jour

- N° 2013/007 Institutions et Vie Politique – Fonctionnement des Assemblées – 05-02 -
Approbation du Conseil Municipal du 24 janvier 2013
- N° 2013/008 Finances locales – Divers – 07-10
Attribution de subvention par le Conseil Général des Vosges
- N° 2013/009 Finances locales - Subventions – 07-05
Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire
- N° 2013/010 Finances locales – Décisions budgétaires – 07-01
Ouverture de crédits budgétaires au Budget Principal avant le vote du Budget Primitif 2013
- N° 2013/011 Commande Publique – Marchés publics – 01-01
Marché d'exploitation des installations thermiques de la chaufferie bois, du réseau de chaleur urbain et des bâtiments communaux – Autorisation donnée à l'exécutif de signature du marché
- N° 2013/012 Institutions et Vie Politique – Délégation de fonctions – 05-04
Compte-rendu par l'exécutif de l'usage de ses délégations
- N° 2013/013 Autres domaines de compétences – Enseignement – 08-01
Réforme des rythmes scolaires
- N° 2013/014 Commande publique – Autres contrats – 01-04 -
Programme ONF 2013
Domaine et Patrimoine – Actes de gestion du domaine public – 03-05
Coupes à marteler en 2013

SIGNATURES

François HATIER,
Le Maire

Philippe LEROY,
1er adjoint

Josette AUBERTIN
2ème adjoint,

Henri LA VAULLÉE,
3ème adjoint,

Michel ROUSSEL,
4ème adjoint,

Joëlle BARTH,
5ème adjoint,

Louisette HANS,
Conseillère municipale,

Nicolas VILLEMIN,
Conseiller Municipal,
excusé, procuration à
M. ROUSSEL

Daniel REMY,
Conseiller Municipal

Isabelle GEORGES,
Conseillère municipale,

Philippe PELTIER,
Conseiller municipal,
excusé, procuration à
M. REMY

Damien SIBILLE,
Conseiller municipal

Alain HENRY,
Conseiller municipal

Jean-Louis THOMAS,
Conseiller municipal

Jean HANTZ,
Conseiller municipal,